

# Rapport financier du premier trimestre de 2018-2019

Pour la période terminée le 30 juin 2018

## **Financement agricole Canada**

Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État fédérale financièrement autonome qui rend compte aux Canadiens et au Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Elle fournit du financement et d'autres services à plus de 100 000 producteurs primaires, exploitants, fournisseurs et transformateurs à valeur ajoutée, et ce, à tous les maillons de la chaîne de valeur agricole. FAC mène ses activités à partir de 98 bureaux situés principalement dans des collectivités rurales, dans lesquels travaillent plus de 1 800 employés permanents passionnés de l'agroindustrie.

---

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez écrire à la Communication d'entreprise à [communications@fac-fcc.ca](mailto:communications@fac-fcc.ca).

# Rapport financier du premier trimestre de 2018-2019

## Pour la période terminée le 30 juin 2018

Le présent rapport a été préparé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et doit être lu en tenant compte des déclarations et de l'information que contiennent le *Rapport annuel* et le *Résumé du plan d'entreprise* de FAC.<sup>1</sup>

### Résultats financiers

Le présent document contient les résultats financiers non audités de la société pour le premier trimestre, qui s'est terminé le 30 juin 2018. Le 1<sup>er</sup> avril 2018, FAC a adopté IFRS 9 – Instruments financiers visant à remplacer IAS 39 conformément aux changements aux conventions comptables apportés par le Conseil des normes comptables internationales (CNCI). Les changements aux conventions comptables de FAC et l'incidence de la transition découlant de l'adoption d'IFRS 9 sont décrits dans la note 2 des Notes complémentaires aux états financiers consolidés.

La société est en voie d'atteindre les mesures de rendement financier qu'elle a établies pour l'exercice en cours, qui sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise* de 2018-2019 à 2022-2023.

### Aperçu du bénéfice net

(en millions de dollars)

	Trimestre terminé le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Intérêts créditeurs nets	276,3 \$	255,9 \$
Charge pour pertes sur prêts	(6,3)	(8,2)
Produits autres que d'intérêt	22,6	4,4
Frais d'administration	(103,1)	(93,6)
Ajustement de juste valeur	(1,8)	(4,4)
<b>Bénéfice net</b>	<b>187,7 \$</b>	<b>154,1 \$</b>

Le bénéfice net pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 a augmenté de 33,6 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation des intérêts créditeurs nets de 20,4 millions de dollars et à une augmentation des produits autres que d'intérêt de 18,2 millions, partiellement contrebalancées par une augmentation des frais d'administration de 9,5 millions de dollars.

Les intérêts créditeurs nets pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 ont augmenté de 20,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison du portefeuille de prêts plus élevé. La marge d'intérêt nette pour cette même période s'est établie à 3,08 %, soit une diminution par rapport à la marge de 3,09 % enregistrée pour la période de comparaison de 2017-2018. Cette diminution de la marge d'intérêt nette est principalement attribuable aux coûts de financement plus élevés dans un contexte de taux d'intérêt plus concurrentiel.

Les produits autres que d'intérêt pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 ont augmenté de 18,2 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par l'augmentation du bénéfice net tiré de la participation dans des entreprises associées de 17,5 millions de dollars, découlant des gains de juste valeur.

Les frais d'administration ont augmenté de 9,5 millions de dollars d'un exercice à l'autre en raison d'une hausse des salaires et des avantages ainsi que des charges relatives aux installations, aux logiciels, au matériel et aux honoraires professionnels.

<sup>1</sup>Ces documents peuvent être consultés à [www.fac-fcc.ca](http://www.fac-fcc.ca), À propos de FAC > Gouvernance > Rapports.

## Prêts

FAC a enregistré une hausse globale des prêts de 1 240 millions de dollars par rapport au 31 mars 2018, ce qui a porté la valeur de son portefeuille de prêts à 35 098 millions de dollars au 30 juin 2018. La croissance du portefeuille de prêts de 3,7 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2018 a été légèrement inférieure à la croissance de 4,3 % enregistrée pour la même période de l'exercice précédent. Des décaissements plus élevés qu'à la même période du dernier exercice ont été plus que contrebalancés par des remboursements plus élevés et par une hausse des prêts au début de l'exercice, ce qui s'est soldé par un taux de croissance plus faible.

## Trésorerie

Au 30 juin 2018, les espèces et quasi-espèces ont augmenté de 51,8 millions de dollars par rapport au montant de 750,8 millions de dollars constaté le 30 juin 2017. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2018, des montants de trésorerie de 1 044 millions et de 42,6 millions de dollars ont été consacrés respectivement aux activités d'exploitation et de placement, tandis que les activités de financement ont généré des rentrées de fonds de 1 061 millions de dollars.

## Perspectives par rapport au *Résumé du plan d'entreprise*

FAC prévoit atteindre ou dépasser toutes les cibles financières de fin d'exercice décrites dans son *Résumé du plan d'entreprise* de 2018-2019 à 2022-2023.

Mesure	Prévision
Bénéfice net	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Rendement des capitaux propres	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio d'efficience	Conforme à la cible du Plan d'entreprise
Ratio de capital total	Conforme à la cible du Plan d'entreprise

## Gestion du risque d'entreprise

FAC possède un cadre de gestion du risque d'entreprise qui lui permet d'identifier, de gérer et d'atténuer les risques de façon efficace, uniforme et coordonnée. La société est exposée à quatre catégories de risque principales, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque stratégique et le risque lié à la réputation. Le risque financier englobe les sous-catégories que sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité.

Le Conseil d'administration de FAC surveille le cadre de gouvernance du risque de la société, lequel s'appuie sur les politiques et les activités de comités qui guident son processus décisionnel. Le Comité de gestion du risque du Conseil d'administration examine les données sur les risques fournis dans un rapport trimestriel sur le risque.

Il incombe à chacun des membres de l'Équipe de gestion d'entreprise d'insister sur l'importance de bien gérer le risque selon les fonctions dont il est responsable, ainsi que d'élaborer et de mettre en place des stratégies et des plans d'action éprouvés pour la gestion du risque afin de gérer les risques de la société conformément à son énoncé de propension au risque.

Le processus d'évaluation des risques de FAC prévoit l'identification, l'analyse, l'évaluation, le contrôle, le suivi et la communication des risques. Ce processus est continu dans le cas des risques majeurs de la société. De plus, tous les risques sont évalués annuellement dans le cadre du processus de planification stratégique. En se fondant sur ces processus, la société a surveillé de près les activités de commerce international, et plus particulièrement les négociations sur l'ALÉNA. Ce risque fait partie des scénarios du programme de tests de tension de FAC, et la société ne s'attend pas à ce que les répercussions de ces facteurs aient une grande incidence sur son rendement global. FAC continuera de surveiller la situation.

## Déclaration de la responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels consolidés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, et des mesures de contrôle interne qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels consolidés qui ne contiennent aucune inexactitude importante. La direction est aussi responsable de veiller à ce que tous les autres renseignements que contient le présent rapport trimestriel soient conformes, le cas échéant, aux états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités présentent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et de la trésorerie de la société, en date des états financiers trimestriels consolidés et pour les périodes visées.



---

Michael Hoffort, P.Ag.  
Le président-directeur général



---

Rick Hoffman, CPA, CMA, MBA, ICD.D  
Le vice-président exécutif et chef des finances

*Regina, Canada*  
*Le 29 juillet 2018*

# États financiers consolidés condensés

## Bilan consolidé

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	30 juin 2018	31 mars 2018
<b>Actif</b>		
Espèces et quasi-espèces	802 620 \$	828 569 \$
Placements à court terme	430 636	398 207
Créances et charges payées d'avance	57 573	47 801
Actifs financiers dérivés	17 551	21 512
	<b>1 308 380</b>	<b>1 296 089</b>
Prêts nets (notes 3 et 4)	34 979 690	33 636 019
Contrats de location-financement nets	18 106	19 613
Participation dans des entreprises associées	70 146	57 765
Placements de capital-risque nets	69 354	77 115
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	54 783	50 256
	<b>35 192 079</b>	<b>33 840 768</b>
Matériel et améliorations locatives	25 607	24 513
Logiciels	34 375	33 451
Matériel sous contrat de location-exploitation	121 643	110 670
Autres actifs	12 246	12 442
	<b>193 871</b>	<b>181 076</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>36 694 330 \$</b>	<b>35 317 933 \$</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	71 505 \$	63 870 \$
Passifs financiers dérivés	4	-
	<b>71 509</b>	<b>63 870</b>
Emprunts (note 5)		
Dette à court terme	10 784 535	10 919 146
Dette à long terme	19 180 323	17 980 195
	<b>29 964 858</b>	<b>28 899 341</b>
Passifs des prêts Transfert	155 813	139 319
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	148 857	145 281
Autres passifs	11 349	9 586
	<b>316 019</b>	<b>294 186</b>
<b>Total du passif</b>	<b>30 352 386</b>	<b>29 257 397</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Surplus d'apport	547 725	547 725
Bénéfices non répartis	5 734 206	5 447 657
Cumul des autres éléments du résultat global	59 322	64 387
<b>Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère</b>	<b>6 341 253</b>	<b>6 059 769</b>
Participation minoritaire	691	767
	<b>6 341 944</b>	<b>6 060 536</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>36 694 330 \$</b>	<b>35 317 933 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

## État consolidé des résultats

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Intérêts créditeurs	384 977 \$	296 531 \$
Intérêts débiteurs	108 683	40 623
<b>Intérêts créditeurs nets</b>	<b>276 294</b>	<b>255 908</b>
Charge pour pertes sur prêts	6 298	8 197
<b>Intérêts créditeurs nets après la charge pour pertes sur prêts</b>	<b>269 996</b>	<b>247 711</b>
Produit net tiré de l'assurance	5 631	4 692
Bénéfice net tiré (pertes nettes) de la participation dans des entreprises associées	17 403	(116)
Autres charges	(466)	(160)
<b>Intérêts créditeurs nets et produits autres que d'intérêt</b>	<b>292 564</b>	<b>252 127</b>
<b>Frais d'administration</b>		
Charge au titre des salaires et des avantages	64 255	59 732
Autres	38 827	33 889
<b>Total des frais d'administration</b>	<b>103 082</b>	<b>93 621</b>
<b>Bénéfice net avant l'ajustement de juste valeur</b>	<b>189 482</b>	<b>158 506</b>
Ajustement de juste valeur	(1 800)	(4 423)
<b>Bénéfice net</b>	<b>187 682 \$</b>	<b>154 083 \$</b>
<b>Bénéfice net attribuable à :</b>		
l'actionnaire de l'entité mère	187 666 \$	154 073 \$
la participation minoritaire	16	10

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.



## État consolidé du résultat global

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Bénéfice net</b>	<b>187 682</b>	<b>\$ 154 083</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Éléments reclassés ou pouvant être reclassés au poste du bénéfice net</b>		
Virement au bénéfice net des gains nets réalisés sur instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5 415)	(5 416)
Gains nets non réalisés sur actifs financiers disponibles à la vente	-	55
<b>Total des autres éléments de la perte globale</b>	<b>(5 415)</b>	<b>\$ (5 361)</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>182 267</b>	<b>\$ 148 722</b>
<b>Total du résultat global attribuable à :</b>		
l'actionnaire de l'entité mère	182 251	\$ 148 712
la participation minoritaire	16	10

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2018	Incidence de l'adoption de la nouvelle norme comptable	Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2018	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 30 juin 2018
<b>Surplus d'apport Bénéfices non répartis</b>	547 725	\$	\$ 547 725	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 547 725
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5 447 657	98 883	5 546 540	187 666	-	-	5 734 206
Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur actifs financiers disponibles à la vente	64 737	-	64 737	-	(5 415)	-	59 322
	(350)	350	-	-	-	-	-
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)</b>	64 387	350	64 737	-	(5 415)	-	59 322
<b>Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère</b>	6 059 769	99 233	6 159 002	187 666	(5 415)	-	6 341 253
<b>Participation minoritaire</b>	767	(13)	754	16	-	(79)	691
<b>Total</b>	6 060 536	\$ 99 220	\$ 6 159 756	\$ 187 682	\$ (5 415)	\$ (79)	\$ 6 341 944

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Solde au 31 mars 2017	Bénéfice net	Autres éléments du résultat global	Contributions de la participation minoritaire	Solde au 30 juin 2017
<b>Surplus d'apport Bénéfices non répartis</b>	547 725	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 547 725
Gains nets (virement de gains nets) sur instruments dérivés précédemment désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5 106 783	154 073	-	-	5 260 856
Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur actifs financiers disponibles à la vente	86 458	-	(5 416)	-	81 042
	(187)	-	55	-	(132)
<b>Total du cumul des autres éléments du résultat global (perte)</b>	86 271	-	(5 361)	-	80 910
<b>Total des capitaux propres attribuables à l'entité mère</b>	5 740 779	154 073	(5 361)	-	5 889 491
<b>Participation minoritaire</b>	535	10	-	34	579
<b>Total</b>	5 741 314	\$ 154 083	\$ (5 361)	\$ 34	\$ 5 890 070

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

## État consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le	
	30 juin 2018	30 juin 2017
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	187 682 \$	154 083 \$
<b>Ajustements pour déterminer les (sorties) rentrées nettes de fonds liées aux activités d'exploitation :</b>		
Intérêts créditeurs nets	(276 294)	(255 908)
Ajustement pour désactualisation sur prêts douteux	-	(100)
Charge pour pertes sur prêts	6 298	8 197
Ajustement de juste valeur	1 800	4 423
Bénéfice net tiré (pertes nettes) résultant de la participation dans des entreprises associées	(17 403)	116
Amortissement	4 345	5 163
Autres	(8 828)	(7 318)
Sorties de fonds nettes liées aux prêts	(1 279 406)	(1 367 862)
Rentrées (sorties) de fonds nettes liées aux contrats de location financement	1 727	(1 342)
Variation nette des autres actifs et passifs d'exploitation	36 462	16 290
Intérêts reçus	400 599	299 004
Intérêts payés	(100 958)	(42 557)
<b>Sorties de fonds liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(1 043 976) \$</b>	<b>(1 187 811) \$</b>
<b>Activités de placement</b>		
Sorties de fonds nettes liées aux placements à court terme	(31 235) \$	(38 998) \$
Acquisition de placements de capital-risque	-	(4 000)
Produit sur la cession et le remboursement de placements de capital-risque	7 000	500
Rentrées de fonds nettes liées à la participation dans des entreprises associées	5 022	58
Achat de matériel et améliorations locatives	(3 287)	(788)
Achat de logiciels	(3 075)	(3 560)
Achat de matériel sous contrat de location-exploitation	(23 723)	(20 013)
Produit sur la cession de matériel sous contrat de location-exploitation	6 712	6 162
<b>Sorties de fonds liées aux activités de placement</b>	<b>(42 586) \$</b>	<b>(60 639) \$</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dette à long terme émise	3 085 000 \$	2 500 000 \$
Dette à long terme remboursée	(1 832 327)	(1 400 263)
Dette à court terme émise	1 871 962	2 944 132
Dette à court terme remboursée	(2 064 069)	(2 834 646)
<b>Rentrées de fonds liées aux activités de financement</b>	<b>1 060 566 \$</b>	<b>1 209 223 \$</b>
<b>Variation des espèces et quasi-espèces</b>	<b>(25 996) \$</b>	<b>(39 227) \$</b>
Espèces et quasi-espèces au début de la période	828 569	790 595
Effets des variations du taux de change sur le solde des sommes détenues et exigibles en devises étrangères	47	(533)
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de la période</b>	<b>802 620 \$</b>	<b>750 835 \$</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces comprennent :</b>		
Espèces	670 815 \$	372 102 \$
Quasi-espèces	131 805	378 733

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés condensés.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés (non audités)

## 1. Principales conventions comptables

### Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés et condensés (« états financiers intermédiaires ») ont été dressés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* établie par le Conseil du Trésor du Canada.

Ces états financiers intermédiaires ne contiennent pas tous les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans les Notes complémentaires aux états financiers consolidés condensés sont exprimés en milliers de dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de FAC.

### Conventions comptables

Les conventions comptables adoptées pour préparer les présents états financiers intermédiaires sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels audités pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, à l'exception des conventions décrites ci-dessous.

### Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) révisées

Le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a formulé un certain nombre de nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations. Celles qui sont en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018 et qui touchent FAC sont décrites ci-dessous.

Nouvelles normes :

- IFRS 9 – Instruments financiers, qui regroupe les trois phases du projet du CNCI visant à remplacer IAS 39, soit classement et évaluation, dépréciation et comptabilité de couverture, a été émise. IFRS 9 propose une approche fondée sur des principes pour le classement des actifs financiers en fonction du modèle d'entreprise de l'entité et de la nature des flux de trésorerie de l'actif. IFRS 9 inclut également un modèle de dépréciation des pertes prévues pour tous les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que certains engagements et cautionnements à l'égard de prêts qui ne sont pas inscrits au bilan. IFRS 9 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2018 et a été appliquée de manière rétrospective. Comme cela lui était permis, lorsque FAC a adopté cette nouvelle norme comptable, elle n'a pas retraité ses états financiers consolidés comparatifs de la période précédente. Le rajustement lié à la transition a plutôt consisté à la comptabilisation d'un écart de 98,9 millions de dollars au solde d'ouverture de ses bénéfices non répartis et d'un écart de 0,4 million de dollars au solde d'ouverture de son cumul des autres éléments du résultat global.

Les changements aux conventions comptables de FAC et l'incidence de la transition résultant de l'adoption d'IFRS 9 en date du 1<sup>er</sup> avril 2018 sont décrits ci-dessous et dans la note 2.

Normes modifiées :

- IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir a été modifiée afin de préciser l'information que doit divulguer une entité qui adopte IFRS 9, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. FAC a fourni quelques-unes des informations additionnelles exigées par IFRS 7 aux notes 2 et 4 des présents états financiers consolidés, et fournira d'autres informations dans les états financiers annuels consolidés pour son exercice qui prendra fin le 31 mars 2019.

## Classement et évaluation des actifs financiers

Le modèle de classement et d'évaluation d'IFRS 9 requiert que tous les actifs financiers qui échouent au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêt, soient classés à leur comptabilisation initiale à leur juste valeur en résultats. Ce test est mené afin de déterminer si les flux de trésorerie contractuels de l'instrument financier sont uniquement des remboursements de capital et des versements d'intérêt, de sorte que toute fluctuation des flux de trésorerie contractuels soit conforme à une convention de prêt de base. Pour ce qui est des actifs financiers qui passent le test (qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêt), le classement à la comptabilisation initiale est déterminé en fonction d'un modèle économique en vertu duquel ces instruments sont gérés. Les actifs financiers qui sont gérés comme détenus à des fins de transaction ou comptabilisés à leur juste valeur en résultats sont classés comme désignés à la juste valeur constatée en résultats; ceux qui sont gérés comme disponibles à la vente sont classés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global, et les actifs financiers gérés comme détenus pour perception sont classés au coût amorti.

Selon IFRS 9, les actifs financiers doivent être reclassés si, et seulement si, le modèle économique en fonction duquel ils sont gérés a changé. Tous les reclassements doivent être appliqués de façon prospective à compter de la date du reclassement. L'IFRS 9 change le classement des quasi-espèces et des placements à court terme de FAC de disponibles à la vente à évalués au coût amorti, et les placements de capital-risque qui étaient évalués à la juste valeur en résultats sont désormais évalués au coût amorti.

### Provision pour pertes sur prêts pour les actifs financiers

Le nouveau modèle de dépréciation des pertes prévues se soldera par la comptabilisation d'une provision pour pertes sur prêts pour les actifs financiers, et ce, peu importe si une perte est réellement survenue. Une telle approche diffère de l'approche précédente, selon laquelle la provision comptabilisée visait à représenter uniquement les pertes subies, peu importe qu'elles aient été précisément désignées.

L'incidence la plus importante de la nouvelle norme se fera sentir sur les prêts nets de FAC. En effet, la société constate une provision pour pertes sur prêts qui représente la meilleure estimation, par la direction, des pertes prévues dans les portefeuilles de prêts et de contrats de location-financement en date du bilan.

#### *Modèle de dépréciation des pertes prévues*

Le modèle de dépréciation des pertes prévues comporte trois phases pour évaluer la provision pour pertes sur prêts :

Actifs financiers productifs :

- 1<sup>re</sup> phase : Les actifs financiers de la 1<sup>re</sup> phase représentent les actifs financiers qui ne sont pas encore désignés individuellement comme douteux. Lors de la comptabilisation initiale, les pertes sur prêts prévues sur 12 mois sont constatées en résultats et une provision pour pertes est établie;
- 2<sup>e</sup> phase : Les actifs financiers de la 2<sup>e</sup> phase représentent également les actifs financiers qui ne sont pas encore désignés individuellement comme douteux. Si le risque de crédit augmente de manière importante et que le risque de crédit qui en résulte n'est pas considéré comme faible, les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'actif sont comptabilisées. Dans les exercices subséquents, si le risque de crédit que présente l'actif financier s'atténue de sorte qu'il n'y ait plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis sa constatation initiale, alors les pertes sur prêts prévues à la 1<sup>re</sup> phase sont comptabilisées.

Actifs financiers douteux :

- 3<sup>e</sup> phase : Les actifs financiers de la 3<sup>e</sup> phase représentent les actifs financiers désignés individuellement comme douteux. Lorsqu'un actif financier est considéré comme douteux, les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'actif sont comptabilisées et les intérêts créditeurs sont calculés sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la provision pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

### Évaluation des pertes sur prêts prévues

L'évaluation des pertes sur prêts prévues et la détermination de la phase tiennent compte d'information raisonnable et justifiable concernant les événements passés, les conditions actuelles et les données

prévisionnelles. L'évaluation et l'application des données prévisionnelles à l'aide de sources d'information tant internes qu'externes requièrent un discernement fin.

Le calcul des pertes sur prêts prévues se fonde sur la valeur prévue de trois scénarios pondérés par leur probabilité afin d'évaluer les déficits de trésorerie prévus, au taux d'intérêt actualisé. Un déficit de trésorerie constitue l'écart entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie que FAC prévoit recevoir. Les éléments essentiels à l'évaluation des pertes sur prêts prévues sont les suivants :

- la probabilité de défaut, qui est une estimation de la probabilité qu'un prêt soit en défaut sur une période donnée;
- les pertes en cas de défaut, qui est une estimation des pertes qui découleraient d'un prêt qui deviendrait en défaut à une date donnée;
- l'exposition en cas de défaut, qui est une estimation de l'exposition à une date de défaut future.

Les pertes sur prêts prévues à 12 mois sont évaluées à l'aide de la probabilité que le prêt devienne en défaut dans les 12 mois suivant la date de déclaration. Les pertes sur prêts prévues sur toute la durée de vie de l'exposition au risque sont évaluées à l'aide de la probabilité qu'un prêt soit en défaut entre la date actuelle et la date d'échéance du prêt.

### **Augmentation importante du risque de crédit**

En date de chaque bilan, FAC détermine si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la constatation initiale du prêt ou du contrat de location-financement afin de déterminer la transition des prêts de la 1<sup>re</sup> à la 2<sup>e</sup> phase. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de manière importante, FAC tient compte des facteurs suivants :

- Elle détermine s'il est considéré que les actifs financiers ont un faible risque de crédit à la date de déclaration;
- Elle compare le risque de défaut de l'actif financier à la date de déclaration au risque de défaut de l'actif financier à la date de la comptabilisation initiale;
- Elle tient compte de l'information qualitative disponible à la date de déclaration;
- Elle tient compte du nombre de jours en souffrance de l'actif.

### **Prêts douteux**

Un prêt classé douteux selon la définition qui correspond à la 3<sup>e</sup> phase est un prêt dont, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où FAC n'a plus d'assurance raisonnable de croire au recouvrement en temps opportun du montant complet de capital et d'intérêt. De plus, tout prêt dont un montant supérieur à 500 \$ est en souffrance depuis 90 jours consécutifs ou plus est classé comme douteux, sauf si le prêt est suffisamment garanti. Lorsqu'un prêt est classé douteux selon la définition qui correspond à la 3<sup>e</sup> phase, sa valeur comptable est réduite à sa valeur estimative de réalisation à l'aide d'un ajustement de la provision pour pertes sur prêts. Les changements au montant estimatif de réalisation qui découlent de la dépréciation initiale sont également ajustés par le biais de la provision pour pertes sur prêts.

Le montant de la dépréciation est calculé comme l'écart entre la valeur comptable du prêt ou contrat de location-financement et la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt ou contrat de location-financement, dans le cas des prêts à taux fixe, ou au taux d'intérêt effectif au moment de la dépréciation, dans le cas des prêts à taux variable. L'estimation des flux de trésorerie futurs tient compte de la juste valeur de toute garantie sous-jacente, ainsi que de l'estimation du temps et des coûts qu'entraînerait la réalisation de la garantie.

Les intérêts créditeurs associés aux prêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument, réduit de la provision pour pertes sur prêts. Tous les paiements reçus pour un prêt douteux sont déduits de l'investissement constaté dans le prêt. Le prêt retrouve son statut productif lorsque, de l'avis de la direction, il y a assurance raisonnable de croire que le capital et l'intérêt seront entièrement recouverts. Lorsque le prêt douteux revient au statut productif, une écriture de contre-passation de la provision individuelle pour pertes sur prêts restante est effectuée.

Les prêts et la provision pour pertes sur prêts connexe prévue à la 3<sup>e</sup> phase sont radiés partiellement ou entièrement lorsqu'il n'y a pas d'assurance raisonnable de recouvrement futur.

## **Renseignements prospectifs**

L'évaluation des pertes sur prêts prévues pour chacune des phases de la provision pour pertes sur prêts et l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit tient compte de données sur des prévisions raisonnables et justifiables d'événements et de conditions économiques futurs. L'estimation et l'application de renseignements prospectifs requièrent un discernement fin.

FAC intègre des renseignements prospectifs dans son évaluation des pertes sur prêts prévues en utilisant un scénario prévisionnel de référence, ainsi que deux scénarios prévisionnels pondérés par leur probabilité présentant des résultats plus optimistes, et plus pessimistes. À cet effet, FAC a créé des modèles nationaux et provinciaux pour les recettes monétaires agricoles, les valeurs des terres agricoles et la dette agricole en cours. Dans ses modèles, FAC utilise comme données économiques un large spectre de renseignements prospectifs, provenant autant de sources d'informations internes qu'externes, comme le produit intérieur brut canadien, les indices des prix des produits agricoles, les taux de change et les taux d'intérêt. Les données et les modèles servant au calcul des pertes sur prêts prévues ne rendent peut-être pas toujours compte de toutes les caractéristiques du marché en date des états financiers. Pour bien représenter ce fait, des ajustements ou compléments qualitatifs ont été effectués en guise d'ajustements temporaires à l'aide de jugement expert en matière de crédit.

## **Modification d'un actif financier**

Si les modalités contractuelles d'un actif financier sont modifiées, une évaluation est faite afin de déterminer si l'actif financier devrait être décomptabilisé. Lorsque la modification n'entraîne pas une décomptabilisation, la société continue d'utiliser la date de constitution pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de façon importante aux fins de détermination de la phase pour les pertes sur prêts. Lorsque la modification entraîne une décomptabilisation, l'actif financier modifié est considéré comme un nouvel actif financier.

## Normes comptables émises, mais non encore en vigueur

La société a examiné les nouvelles normes et les modifications qui ont été émises, mais qui ne sont pas encore en vigueur, et a déterminé que les normes suivantes pourraient avoir une incidence sur elle. La direction a entrepris l'examen de l'incidence de ces normes et de ces modifications sur les états financiers et les conventions comptables de la société. Le CNCI a publié d'autres nouvelles normes, modifications et améliorations qui ne sont pas encore en vigueur et ne sont pas énumérées ci-dessous, puisque FAC a déterminé qu'elles n'auraient pas d'incidence notable sur ses états financiers consolidés.

Norme	Détails	Date d'application initiale
IFRS 16 – Contrats de location	<p>En janvier 2016, le CNCI a publié IFRS 16, qui prescrit que tous les contrats de location doivent être comptabilisés à titre d'actifs et de passifs au bilan du preneur à bail. Des changements ont aussi été apportés à la comptabilisation sur la durée de vie du contrat de location. Plus particulièrement, les preneurs à bail procéderont désormais à la comptabilisation dégressive des charges locatives pour la plupart des contrats de location, même lorsqu'ils paient des loyers annuels constants. Il est à prévoir que cette norme entraînera une augmentation des actifs et des passifs de contrat de location au bilan, ainsi qu'un modèle de comptabilisation accélérée des charges.</p> <p>La comptabilisation par le bailleur demeure semblable à la pratique courante, puisque les bailleurs continuent de faire la distinction entre les contrats de location-financement et les contrats de location-exploitation.</p>	1 <sup>er</sup> avril 2019
IFRS 17 – Contrats d'assurance	<p>En mai 2017, le CNCI a publié IFRS 17, qui prévoit une norme unique fondée sur des principes pour comptabiliser tous les types de contrats d'assurance. IFRS 17 fournit des renseignements à jour au sujet des obligations, des risques et de l'exécution des contrats d'assurance et augmente la transparence des renseignements financiers communiqués par les compagnies d'assurance, ce qui devrait permettre aux investisseurs et aux analystes de mieux comprendre le secteur des assurances. La norme met aussi en application un mode de comptabilité uniforme, pour tous les contrats d'assurance, fondé sur un modèle d'évaluation existant.</p> <p>FAC évalue actuellement l'incidence de cette norme et l'étendue de l'incidence de son adoption est inconnue à l'heure actuelle.</p>	1 <sup>er</sup> avril 2021

## 2. Transition à IFRS 9

Comme il est précisé dans la note 1, le 1<sup>er</sup> avril 2018, FAC a adopté IFRS 9 – Instruments financiers, qui exige que certaines données financières comparatives soient fournies. Pour dresser son bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS, FAC a rajusté le montant de certains actifs financiers auparavant déclarés selon IAS 39. Les tableaux suivants et les notes qui les accompagnent illustrent l'incidence de la transition d'IAS 39 à IFRS 9 le 1<sup>er</sup> avril 2018 sur les actifs financiers de la société.



## Rapprochement entre les résultats selon IAS 39 et IFRS 9 au 1<sup>er</sup> avril 2018

(en milliers de dollars)	IAS 39 au 31 mars 2018		IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> avril 2018			
	Base d'évaluation	Valeur comptable	Incidence du classement et de l'évaluation	Incidence de la dépréciation	Valeur comptable	Base d'évaluation
<b>Actif</b>						
Espèces		665 393 \$	-	-	665 393 \$	
Quasi-espèces <sup>(3)</sup>	JVAERG <sup>(1)</sup>	163 176	18	-	163 194	Coût amorti
Placements à court terme <sup>(3)</sup>	JVAERG <sup>(1)</sup>	398 207	332	-	398 539	Coût amorti
Créances et charges payées d'avance	Coût amorti	47 801	-	-	47 801	Coût amorti
Actifs financiers dérivés	JVR <sup>(2)</sup>	21 512	-	-	21 512	JVR <sup>(2)</sup>
		1 296 089	350	-	1 296 439	
Prêts nets <sup>(4)</sup>	Coût amorti	33 636 019	-	100 691	33 736 710	Coût amorti
Contrats de location-financement nets	Coût amorti	19 613	-	-	19 613	Coût amorti
Participation dans des entreprises associées		57 765	-	-	57 765	
Placements de capital-risque <sup>(5)</sup>	JVR <sup>(2)</sup>	77 115	-	(1 311)	75 804	Coût amorti
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi		50 256	-	-	50 256	
		33 840 768	-	99 380	33 940 148	
Matériel et améliorations locatives		24 513	-	-	24 513	
Logiciels		33 451	-	-	33 451	
Matériel sous contrat de location-exploitation		110 670	-	-	110 670	
Autres actifs		12 442	-	-	12 442	
		181 076	-	-	181 076	
<b>Total de l'actif</b>		<b>35 317 933 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>99 380 \$</b>	<b>35 417 663 \$</b>	
<b>Passif</b>						
Créiteurs et charges à payer	Coût amorti	63 870 \$	-	-	63 870 \$	Coût amorti
Emprunts						
Dette à court terme	Coût amorti	10 919 146	-	-	10 919 146	Coût amorti
Dette à long terme <sup>(4)</sup>	Coût amorti	17 980 195	-	510	17 980 705	Coût amorti
		28 899 341	-	510	28 899 851	
Passifs des prêts Transfert	Coût amorti	139 319	-	-	139 319	Coût amorti
Passifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi		145 281	-	-	145 281	
Autres passifs		9 586	-	-	9 586	
		294 186	-	-	294 186	
<b>Total du passif</b>		<b>29 257 397</b>	<b>-</b>	<b>510</b>	<b>29 257 907</b>	
<b>Capitaux propres</b>						
Surplus d'apport		547 725	-	-	547 725	
Bénéfices non répartis		5 447 657	-	98 883	5 546 540	
Cumul des autres éléments du résultat global		64 387	350	-	64 737	
<b>Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de l'entité mère</b>		<b>6 059 769</b>	<b>350</b>	<b>98 883</b>	<b>6 159 002</b>	
Participation minoritaire		767	-	(13)	754	
		6 060 536	350	98 870	6 159 756	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>35 317 933 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>99 380 \$</b>	<b>35 417 663 \$</b>	

(1) Constatés à la juste valeur (JV) en autres éléments du résultat global (AERG).

(2) Constatés à la juste valeur (JV) en résultats (R).

(3) Les instruments financiers disponibles à la vente, qui étaient évalués à la juste valeur en autres éléments du résultat global, ont été reclassés à évalués au coût amorti, ce qui a entraîné l'inscription d'un montant compensatoire de 0,4 million de dollars au poste du cumul des autres éléments du résultat global. Ces reclassements sont attribuables au modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie, et à des flux de trésorerie qui satisfont au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts.

(4) Ajustement de la valeur comptable de certains soldes relativement à la provision pour pertes sur prêts et inscription d'un montant compensatoire au poste des bénéfices non répartis.

(5) Le reclassement des placements de capital-risque en actifs évalués au coût amorti a donné lieu à une réévaluation de 1,3 million de dollars et à l'inscription d'un montant compensatoire au poste des bénéfices non répartis. Ce reclassement est attribuable au modèle économique dont l'objectif est de détenir l'actif financier afin d'en percevoir les flux de trésorerie, et à des flux de trésorerie qui satisfont au test visant à déterminer s'il s'agit uniquement de remboursements de principal et de versements d'intérêts.

## Rapprochement de la provision pour pertes sur prêts entre IAS 39 et IFRS 9 au 1<sup>er</sup> avril 2018

(en milliers de dollars)	Provision pour pertes sur prêts selon IAS 39 au 31 mars 2018			Provision pour pertes sur prêts selon IFRS 9 au 1 <sup>er</sup> avril 2018			
	Collective	Individuelle	Total	1 <sup>re</sup> phase	2 <sup>e</sup> phase	3 <sup>e</sup> phase	Total
Prêts	158 191	\$ 64 343	\$ 222 534	\$ 19 350	\$ 55 346	\$ 38 889	\$ 113 585
Contrats de location-financement	58	-	58	58	-	-	58
Placements de capital-risque	-	-	-	957	-	-	957
<b>Total</b>	<b>158 249</b>	<b>\$ 64 343</b>	<b>\$ 222 592</b>	<b>\$ 20 365</b>	<b>\$ 55 346</b>	<b>\$ 38 889</b>	<b>\$ 114 600</b>

### 3. Prêts nets

(en milliers de dollars)	Terme jusqu'à échéance			30 juin 2018	31 mars 2018
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Taux variable	3 949 900	\$ 13 687 290	\$ 559 441	\$ 18 196 631	\$ 17 489 377
Taux fixe	3 169 180	11 341 910	2 415 311	16 926 401	16 393 136
<b>Prêts bruts</b>	<b>7 119 080</b>	<b>25 029 200</b>	<b>2 974 752</b>	<b>35 123 032</b>	<b>33 882 513</b>
Commissions sur prêts reportées				(24 585)	(23 960)
<b>Total des prêts</b>				<b>35 098 447</b>	<b>33 858 553</b>
Provision pour pertes sur prêts				(118 757)	(222 534)
<b>Prêts nets</b>				<b>34 979 690</b>	<b>\$ 33 636 019</b>

(1) Les montants de la période terminée le 30 juin 2018 ont été calculés en fonction d'IFRS 9. Les montants des périodes précédentes n'ont pas été retraités (consulter les notes 1 et 2).

### 4. Provision pour pertes sur prêts – prêts

Au 30 juin 2018 (en milliers de dollars)	1 <sup>re</sup> phase	2 <sup>e</sup> phase	3 <sup>e</sup> phase	Total
Provision pour pertes sur prêts au début de l'exercice (note 2)	19 350	\$ 55 346	\$ 38 889	\$ 113 585
Virement à la 1 <sup>re</sup> phase	1 793	(8 519)	(49)	(6 775)
Virement à la 2 <sup>e</sup> phase	(2 075)	16 464	(2 195)	12 194
Virement à la 3 <sup>e</sup> phase	(19)	(1 536)	5 130	3 575
Variations attribuables aux nouveaux prêts constitués ou achetés	4 096	2 654	-	6 750
Prêts décomptabilisés au cours de la période	(790)	(1 617)	(265)	(2 672)
Réévaluation nette de la provision pour pertes sur prêts	(225)	(6 200)	(74)	(6 499)
Radiations	-	(84)	(2 851)	(2 935)
Recouvrement de sommes précédemment radiées	-	2	1 641	1 643
Pertes couvertes par le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc	1	7	(117)	(109)
<b>Provision totale</b>	<b>22 131</b>	<b>\$ 56 517</b>	<b>\$ 40 109</b>	<b>\$ 118 757</b>

## 5. Emprunts

### Dette à court terme

(en milliers de dollars)	30 juin 2018		31 mars 2018	
<b>Emprunts auprès du gouvernement du Canada</b>				
Emprunts à taux variable	6 356 937	\$	5 619 703	\$
Emprunts à taux fixe	3 886 166		4 774 850	
	<b>10 243 103</b>		<b>10 394 553</b>	
<b>Emprunts auprès des marchés financiers</b>				
Billets à ordre à taux fixe en dollars américains <sup>(1)</sup>	541 432		524 593	
<b>Total</b>	<b>10 784 535</b>	<b>\$</b>	<b>10 919 146</b>	<b>\$</b>

(1) 410,7 millions en dollars américains (406,4 millions en dollars américains au 31 mars 2018)

### Dette à long terme

(en milliers de dollars)	30 juin 2018		31 mars 2018	
<b>Emprunts auprès du gouvernement du Canada</b>				
Emprunts à taux variable	13 102 255	\$	12 443 337	\$
Emprunts à taux fixe	5 772 876		5 228 107	
	<b>18 875 131</b>		<b>17 671 444</b>	
<b>Emprunts auprès des marchés financiers</b>				
Billets au détail et institutionnels à taux fixe	305 192		308 751	
<b>Total</b>	<b>19 180 323</b>	<b>\$</b>	<b>17 980 195</b>	<b>\$</b>